

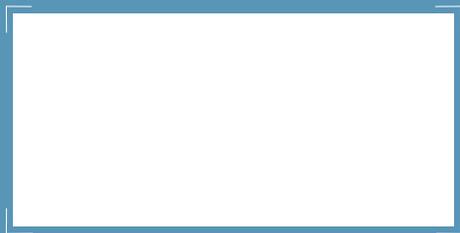
POUR S'INSCRIRE

Si vous souhaitez participer
à l'atelier Document Unique,
pré-inscrivez-vous sur notre site internet :
www.sstrn.fr/atelierDU

Vous pouvez nous contacter au
02 51 80 49 97



Plus d'information
sur notre site internet



ATELIERS
EMPLOYEURS

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES COMMENT LE RÉDIGER ?

Un atelier pour vous accompagner

**QUELS SONT
LES RISQUES LIÉS :**
À MES LOCAUX DE TRAVAIL ?
À MON ORGANISATION ?
À MON MATÉRIEL ?

**COMMENT
ÉVALUER
MES RISQUES ?**

**QUELS SONT
LES DOMMAGES
POTENTIELS
POUR LA SANTÉ DE
MES SALARIÉS ?**

**COMMENT
RÉDIGER
MON DOCUMENT
UNIQUE ? SOUS
QUELLE FORME ?**

**LES MOYENS
DE PRÉVENTION
MIS EN OEUVRE
SONT-ILS
SUFFISANTS ?**

**COMMENT FAIRE
POUR DIMINUER
MES RISQUES ?**

- Réglementation et principes de prévention
- Réglementation et Document Unique
- Démarche d'évaluation
- Formaliser les risques
- Évaluer les risques
- Prévenir les risques
- Mettre à jour le Document Unique

- L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique sont les outils incontournables de la prévention et font partie de vos obligations réglementaires.
- Cependant, aucune forme n'est imposée par le Code du travail et il est parfois difficile d'entamer seul cette démarche.



*Le SSTRN vous propose
de vous accompagner !*

71 % des chefs d'entreprise
considèrent qu'il n'y a pas
de risque dans leur entreprise*.

19 % seulement
ont élaboré un plan de prévention
sur la base du DU.

Objectifs

- Savoir identifier les risques,
- Formaliser les risques dans un document,
- Évaluer les risques (*présentation d'un outil de cotation*),
- Comment agir et mettre à jour le Document Unique.

À qui s'adresse cette sensibilisation ?

Elle s'adresse en priorité à des chefs d'entreprise n'ayant pas commencé la démarche d'évaluation des risques.

Durée et composition des ateliers

3 heures d'atelier, limité à 12 participants

Méthode

Exercices pratiques et échanges. Transmission d'une grille d'évaluation des risques et d'une grille de plan d'action.

Votre interlocuteur

Les intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) du SSTRN.